

FRANCOPHONIE : LES OBJECTIFS CANADIENS

Pourquoi la Francophonie? Pourquoi les Sommets?

Pour le Canada, la réponse est triple. Il s'agit non seulement de la coopération, mais aussi de la politique et des institutions.

Le Canada poursuit donc trois objectifs primordiaux au sein de la Francophonie en général et par rapport au prochain Sommet en particulier.

La coopération : il est urgent de consolider le grand nombre de projets existants au sein de la Francophonie et de leur donner une portée réelle et durable. Il faut également éviter la dispersion, la multiplication de micro-projets, et encourager le dialogue communautaire favorisé par la coopération multilatérale.

Les droits de la personne : c'est l'un des objectifs politiques primordiaux du Canada, non seulement au sein de la Francophonie, mais ailleurs dans le monde. Il faut absolument encourager le respect des droits de la personne, ainsi que la démocratisation des gouvernements. Plus d'importance doit être accordée au volet politique des Sommets et la structure du suivi doit devenir plus sensible et plus directe face aux bouleversements et à l'évolution de l'actualité entre deux Sommets, car les Sommets sont d'importance cruciale non seulement pour la bonne marche de la Francophonie dans tous ses aspects, mais également pour l'efficacité de ses institutions et pour le processus même du suivi.

Les institutions : il faut que la Francophonie soit solide, qu'elle dure et qu'elle rayonne. Pour ce faire, elle a besoin d'institutions ancrées sur des assises durables, qui tendent vers plus de multilatéralisme dans les décisions et, par conséquent, un plus grand rôle de l'ACCT (Agence de coopération culturelle et technique), tout en évitant une bureaucratisation indue du processus. Enfin, il faut simplifier le mécanisme institutionnel des Sommets, tout en renforçant le suivi par la création

d'une instance de haut niveau qui se réunirait à mi-parcours.

Dans le cadre de ces objectifs, les priorités actuelles sont axées sur le lancement des projets adoptés à Dakar, dont la réalisation, dans l'ensemble, est déjà entreprise. Le Canada en surveille attentivement l'évolution grâce à sa participation active au Comité du suivi et par ses interventions régulières auprès du Secrétariat de l'Agence pour soutenir leur rythme d'exécution.

Voici quelques exemples de projets à l'actif du Canada dans les secteurs prioritaires établis par les Sommets.

En agriculture : création d'un centre régional d'enseignement spécialisé; transfert de technologie réalisé par l'Institut de médecine vétérinaire de Saint-Hyacinthe (Québec) dans le domaine des transferts d'embryons.

En énergie : organisation de séminaires sur les économies d'énergie.

En environnement : attribution de la chaire de l'environnement de l'Université Senghor d'Alexandrie, en Égypte, à l'Université du Québec à Montréal; revue en cette même matière sous la direction de la Société royale du Canada.

Les objectifs poursuivis par le Canada au sein de la Francophonie, ainsi que les projets qu'il a lancés dans les secteurs prioritaires établis par les Sommets, tout en étant clairement définissables, n'ont pas pour objet des avantages immédiats et encore moins des avantages d'ordre monétaire.

Avantages pour le Canada et la Francophonie

Les avantages indéniables que le Canada retire de son appartenance à la Francophonie, pour être quelque peu diffus, n'en sont pas moins réels. Ils se calculent à la fois sous l'angle des apports et échanges culturels, scientifiques, techniques et autres dont il peut s'enrichir, et sous celui

de son intégration dans une grande communauté internationale regroupant plus d'un quart des nations du monde contemporain.

Comme tout axe de politique étrangère valable, la politique francophone du Canada trouve sa pertinence dans les réalités internes du pays, ainsi que dans ses préoccupations et leur projection vers l'extérieur.

C'est ainsi que, sur le **plan interne**, la Francophonie se veut le prolongement à l'extérieur de la dualité linguistique du Canada, l'affirmation et l'épanouissement de ce qu'on y appelle «le fait français».

Sur le **plan externe**, la Francophonie correspond à une zone d'influence toute naturelle pour le Canada, au même titre que son appartenance à l'Organisation des états américains en Amérique, au Commonwealth, à l'OTAN, à l'OCDE, etc.

L'objectif ultime est la création d'une véritable communauté qui resserre les liens d'interdépendance entre ses membres et les rende vraiment solidaires, objectif d'autant plus difficile à atteindre que la Francophonie est disparate à beaucoup d'égards (niveaux de développement, structures politiques, etc.) et dispersée géographiquement. Il s'agit donc en quelque sorte d'une communauté en devenir que les associations et institutions francophones ont puissamment aidé à faire émerger. La volonté politique qui émane des Sommets et les moyens qui y sont consentis lui donneront une configuration solidaire, forte et définitive.